



Animateur / Animatrice petite enfance CDI 35h / semaine Dispositif affectation temporaire : Crèches Don Ha Dorn / Eric Tabarly et micro-crèche Liane Mozère

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) En Jeux d'Enfance gère, sur l'ensemble du Finistère, 12 crèches et 2 Relais Petite Enfance. Nous proposons des lieux d'accueil coopératifs, collectifs et individuels, d'inclusion sociale et d'éducation pour les enfants de moins de 4 ans.

NATURE DU POSTE ET ACTIVITÉS PARTICULIÈRES :

Accueillir l'enfant et sa famille, répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, participer à son bien-être, à son autonomie et son développement psychomoteur et psychoaffectif.

Sous la responsabilité de la direction de l'établissement, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, il.elle sera amenée à :

- Réaliser les soins liés à l'hygiène, l'alimentation, le sommeil et participer à l'éveil de l'enfant
- Favoriser son adaptation et son intégration au groupe tout en tenant compte de ses besoins individuels
- Accueillir les familles ;
- Mettre en place d'un environnement beau, sain et propice à l'éveil de l'enfant.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet pédagogique ;

NIVEAU, QUALITÉS & COMPÉTENCES REQUISES :

Vous êtes titulaire d'un **CAP AEPE**.

Vous justifiez préférentiellement d'une expérience sur un poste similaire et d'une expérience du milieu associatif. Vos connaissances des besoins associés à l'enfant de moins de 4 ans et vos capacités à mettre en œuvre tous les protocoles médicaux garantissent un accueil optimisé et individualisé des enfants.

Vous avez les qualités et compétences requises pour ce poste :

- Capacité d'adaptation et sens des responsabilités,
- Capacité d'adaptation professionnelle, de remise en question, de créativité et esprit d'initiative
- Qualités relationnelles
- Capacité à travailler en équipe

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Contrat : CDI

Temps de travail : 35 h / semaine

Poste à pourvoir : Dès que possible

Statut : Non cadre

Convention collective : CCN 83

Salaire brut de base : selon convention + prime DAT

34 jours de congés payés / 10 jours enfant malade

Aménagements Fin de carrière / Compte épargne Temps

Avantages CSE (Carte Cézam, Chèques cadeaux et chèques vacances...)

Mutuelle prise en charge à 50% / Prévoyance

Mobilités internes possibles au sein de la SCIC

Formation (minimum 1 par an)

Les candidatures sont à adresser pour le 14 mars 2024 à : Mme Fanny FONDEVILLE, DIRECTION

Crèche Eric Tabarly - SCIC En Jeux d'Enfance – 4, rue Anatole LE BRAZ 29280 PLOUZANE ou par mail ffondeviolle@enjeuxdenfance.fr

